

HEUDREVILLE FLASH

SEPTEMBRE 2018

3 septembre : • Rentrée scolaire
8 & 9 septembre : • Culture et Loisirs : Foire à tout
15 & 16 septembre : • Journées du patrimoine

CULTURE PHYSIQUE

Reprise des cours le lundi **3 septembre** de 18h à 19h30 pour la culture physique et le jeudi **6 septembre** de 17h à 18h30 pour le renforcement musculaire avec appareils.

Adhésion pour l'année : 1 cours = 40€

2 cours = 60 €

BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque municipale ré-ouvrira ses portes le mardi **4 septembre**.

Rappel des heures d'ouverture : les mardis et vendredis de 16h30 à 18h30 sauf vacances scolaires.

LA VALLEE EN MUSIQUE

Les inscriptions pour les cours de musique dispensés par l'association (piano, guitare classique, percussions, chorale) auront lieu le vendredi **7 septembre** de 17h30 à 20h00 à la Maison des Associations d'Ecardenville S/Eure. Règlement à l'inscription.

Pour toutes informations , contacter Isabelle Rukavina au 06.16.29.72.05 ou 02.32.36.61.06.

CULTURE ET LOISIRS

L'association organise une foire à tout les **8 et 9 septembre** sur le terrain au bord de l'Eure. Renseignements au 06.99.31.22.48.

LES JOURNEES DU PATRIMOINE

A l'occasion des Journées du Patrimoine, le château de Monsieur et Madame D'Orglandes sera ouvert au public le **16 septembre** de 14h à 18h. Entrée = 2€

TRANSPORT SCOLAIRE

Pour toute question concernant les cartes de transport scolaire, veuillez vous adresser directement au service Transport Scolaire de la Communauté de Communes au 02.32.53.89.89.

Dans l'attente de la réception de la carte, veuillez utiliser le coupon provisoire.

COMMANDE GROUPEE DE FUEL

Nous envisageons de faire une commande groupée de fuel. Si vous êtes intéressés, veuillez passer votre commande auprès du secrétariat de la mairie avant le **25 septembre** à 18h.

CANTINE SCOLAIRE

Par décision du Conseil Municipal, le prix du repas de cantine est fixé à 3,50 € à partir de septembre.

Une étude très précise du coût d'un repas a été réalisée : Chaque repas coûte 8,30 € (personnel, fluides, et consommables). La part supportée par les familles est de 3,50€/repas, la part communale s'élève donc à 4,80€/repas.

COMITE DES FETES

Le repas programmé par le Comité des Fêtes le 6 octobre est annulé.

SALLE POLYVALENTE

Par décision du Conseil Municipal du 29 juin dernier, les tarifs de location de la salle polyvalente ont été augmentés tels que :

- Pour les habitants de la commune :
250 € d'avril à octobre
300 € de novembre à mars
- Pour les habitants des communes extérieures :
410 € d'avril à octobre
460 € de novembre à mars

A noter, qu'afin de sécuriser les lieux pour les locataires de la salle polyvalente, le portail d'accès au parking sera **fermé du samedi midi au lundi 10h**.

GUÊPES ET FRELONS

Devant la recrudescence des nids de guêpes et frelons, nous vous rappelons qu'il est de votre responsabilité de veiller à ce qu'ils ne constituent pas un risque pour la sécurité de votre voisinage. Il existe des sociétés spécialisées qui peuvent vous venir en aide.

INSCRIPTIONS SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Les inscriptions sur la liste électorale se feront en mairie, aux heures de permanence jusqu'au 31 décembre 2018 inclus. Veuillez vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

FERMETURE DU SECRÉTARIAT

Le secrétariat de la Mairie sera fermé du 5 au 11 octobre 2018. Pendant cette période, les permanences seront maintenues aux heures habituelles.

FAITS DIVERS

- Le pont de la gare a été percuté par une voiture lancée à grande vitesse. Les dégâts, très importants, ont été constatés par les services du Département qui s'occupent des réparations.
- Une voiture a été vandalisée sur le parking de l'église.
- Tentatives d'effraction à l'ancienne gare et dans les locaux du comité d'entreprise de la SNCF.
- Vol d'outillages à l'intérieur d'une voiture dans une propriété de La Londe.
- Vol d'une poubelle rue de l'Isle.
- Dépôt de déchets verts chemin de la Chapelle à Boos.
- Objets trouvés : - Une paire de lunettes de soleil. Se rapprocher du secrétariat de la mairie pour les récupérer

En cas de besoin, Monsieur le Maire est joignable au 06.81.97.82.89

AVIS DE DECES

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de Monsieur José Martin, Maire de Villers-sur-le-Roule et membre de l'Association des Maires dont M. Simon est Président. Nous présentons nos plus sincères condoléances à sa famille et plus particulièrement à son fils, habitant d'Heudreville, à son Conseil Municipal et aux membres du personnel de la commune de Villers-sur-le-Roule.